



Maison mise en vente aux enchères

Par **calvin**, le **06/11/2014** à **14:44**

Bonjour

Séparer depuis mai 2012 je suis parti de ma maison en laissant mon ex dedant. Nous devons vendre la maison, mais mon ex s est opposé à la vente de la maison. A ce jour nous n arrivons pas a trouver de compromis avec nos avocats, donc la maison va partir aux enchères. Le notaire ne fait rien pour nous aidés. Mon avocate me dit de voir avec un autre notaire. Que dois je faire, attendre la vente aux enchères ou pas. Est ce que mon père a le droit de racheter ma maison aux enchères?

Par **Legalacte**, le **06/11/2014** à **15:31**

Bonjour,

Votre avocat a raison, la vente aux enchères est la pire des solutions.
Essayer de vous arranger avec votre ex, car sinon, vous allez tous les deux perdre de l'argent, car la vente aux enchères est souvent conclue pour un prix inférieur à celui du marché.
Oui, bien sur, votre père peut racheter la maison aux enchères.

Par **calvin**, le **06/11/2014** à **17:33**

Ok et si je vais voir un autre notaire, il va me prendre des frais. Savez vous combien à peu près?